

Enorme perte pour Airbus et la France à cause de la loi ZAN des écolos dingos ?

écrit par Monique B | 9 mars 2024



Fdesouche.com est une revue de presse

@F_Desouche · [Suivre](#)



6 mois après avoir voté la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), le député toulousain macronniste Jean-François Portarrieu découvre qu'elle empêchera Airbus de construire une ligne d'assemblage à Toulouse pour exécuter une commande de 2100 avions





Fdesouche.com est une revue de presse

@F_Desouche · [Suivre](#)



6 mois après avoir voté la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), le député toulousain macronniste Jean-François Portarrieu découvre qu'elle empêchera Airbus de construire une ligne d'assemblage à Toulouse pour exécuter une commande de 2100 avions



On n'a pas fini de payer le prix fort de leurs dingueries, de leurs saloperies, de leurs lois liberticides, de leurs lois assassines.

6 mois après avoir voté la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), le député toulousain macronniste Jean-François Portarrieu découvre qu'elle empêchera Airbus de construire une ligne d'assemblage à Toulouse pour exécuter une commande de 2100 avions
pic.twitter.com/2hGUDrTfLI

– Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) [March 8, 2024](#)

La loi ZAN (Zéro artificialisation nette) a été votée l'an dernier pour réduire de moitié, puis stopper, à horizon 2050,

les nouvelles artificialisations de sols, pour des constructions immobilières ou industrielles. Une mesure écologique, votée par le député centriste de Haute-Garonne Jean-François Portarrieu. Mais il alerte désormais sur les contraintes qui pèsent sur l'industrie aéronautique, et les risques pour son développement.

“Cette loi, je l'ai votée à deux mains, assure fièrement Jean-François Portarrieu. Mais il faut bien réfléchir à comment on la met en place, et mieux anticiper les contraintes.” Le député de l'Alliance centriste sait de quoi il parle. Très attentif à la santé de l'industrie aéronautique toulousaine, le Haut-garonnais a tenu à alerter le gouvernement, vendredi 1er mars 2024, sur de possibles trous dans la raquette de la loi ZAN (Zéro artificialisation nette).

Dans une question au gouvernement, l'élu souligne : “Airbus a enregistré une commande exceptionnelle d'environ 2100 appareils, de la gamme A320/A321, dont beaucoup sont assemblés à Toulouse. [...] Cela nécessite une montée en cadence de la production. [...] Les entreprises toulousaines du secteur sont confrontées à un nouveau problème, avec un manque de foncier disponible pour se développer.”

france3-regions.francetvinfo.fr

<https://www.fdesouche.com/2024/03/08/la-perte-de-lignes-dassemblage-airbus-a-toulouse-le-cauchemar-de-laeronautique-confronte-aux-limites-de-la-loi-zero-artificialisation-2/>